

COMMUNE DE REINHARDSMUNSTER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Jeudi 6 décembre 2018

Présents: Marcel STENGEL, Odile BLAES, Bruno KISTER, Paul MORGENTHALER, Isabelle JEANMOUGIN, Caroline BUCHEL, Pascal HEINTZ, Cédric SALI,

Absente excusée : Elly KILHOFFER,

&&&

Avant de passer à l'ordre du jour du Conseil Municipal, M. le Maire donne la parole à M. TRUMPF, architecte et M. MULLER du bureau d'Etudes RUBLE & NICLI concernant le dossier du presbytère. Un échange se fait concernant la possibilité des subventions qu'il pourrait y avoir avec la Région au niveau des différents modes de chauffage.

Point 1 – Affaires financières

1.1 – Travaux d'aménagement de la Mairie dans l'ancien Presbytère

Suivant l'échange qu'il y a eu avec M. TRUMPF concernant la possibilité de pouvoir avoir des subventions avec la Région « Subvention Climaxion », trois solutions ont été proposées :

Subvention CLIMAXION sans remplacement des fenêtres : 20 000 €

Subvention CLIMAXION BBC RENOV avec le remplacement des fenêtres : 45 000 €

Subvention CLIMAXION CHAUFFERIE BOIS : 27 250 €

Après concertation et suivant les conseils de MM. TRUMPF et MULLER du bureau d'Etudes RUBLE & NICLI

Le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de prendre la solution BBC RENOV avec remplacement des fenêtres

DECIDE (moins une personne) de mettre en place une chaufferie bois

CHARGE M. le Maire d'en informer M. TRUMPF afin d'intégrer ces changements dans l'estimatif des travaux afin de pouvoir présenter lors du prochain conseil municipal un plan de financement du projet.

SOLLICITE le Conseil Départemental pour le Fonds de Solidarité communale

SOLLICITE la Région dans le cadre du programme CLIMAXION

SOLLICITE l'état dans le cadre de la DETR pour la construction de logements

NE SOUHAITE pas demander la subvention PALULOS Communale pour les appartements

SOLLICITE l'état dans le cadre de la DSIL pour la rénovation de la Mairie

S'ENGAGE à prendre en charge en tout état de cause la part non subventionnée sur les fonds propres de la commune

AUTORISE M. le Maire à signer au nom de la commune tous les documents relatifs à ces dotations.

1.2 – ONF – Travaux d'exploitation et prévisions de coupes

M. le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les prévisions de l'ONF pour les coupes et les travaux sylvicoles 2018.

Avant de prendre une décision M. Sali Cédric informe le Conseil Municipal que le chemin vers le Bilenbaum n'a pas du tout été nettoyé par l'ONF (des branches, des arbres coupés traînent).

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité reporte ces prévisions de coupes au prochain conseil et demande à ce que le Maire ou l'Adjoint au Maire prenne contact avec le garde forestier pour que ce chemin soit nettoyé pour le passage des promeneurs.

1.3 – Changement de logiciels : comptabilité, état civil et salaires

M. le Maire présente à l'assemblée, les différents devis des prestataires et informe les membres de la participation du SIVU pour 350 € H.T./ an suivant une convention financière qui sera faite entre le SIVU et la commune.

Après concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE l'offre de COSOLUCE pour la location d'un pack logiciels de comptabilité/finances/salaires, gestion des actes d'état civil pour un montant de 1.270,85 € H.T./an

PREND ACTE de la participation financière du SIVU par convention pour un montant de 350 € H.T./an

CHARGE M. le Maire de résilier l'abonnement auprès de la Société Berger Levrault (pour le pack comptabilité/finance) et l'ATIP (pour les salaires).

1.1 – Cadeaux au personnel communal

Comme chaque année, le Conseil Municipal après concertation décide d'attribuer une prime de fin d'année pour 2018, à chaque employé communal sous la forme d'un % du salaire brut annuel. Cette prime sera versée cette année sous la forme d'un bon cadeau.

En remerciement de leur participation aux divers évènements, cérémonies et réceptions officielles, lors de l'année 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

CHARGE M. le Maire de commander quatre bons d'achat auprès du magasin SUPER U pour un montant total de 1295 €

CHARGE M. le Maire de remettre ces bons à chaque employé communal.

&&&

Point 2 – Divers - Information

○ Repas du 3^{ème} âge

Le repas du 3^{ème} âge aura lieu dimanche 13 janvier 2019

- Préparation de la salle des Fêtes le 12/01 à 14 h ainsi que le vin chaud

Au menu

- Entrée : Brochette nordique (3 poissons) sauce crème fumet de poisson, dôme de riz safrané, petit feuilletage
- Plat : Pavé de biche, gratin de butternut, roesti, petits légumes du marché
- Assiette de trois fromages
- Dessert : surprise du chef
- Galettes des rois

○ Crémation des sapins

La crémation des sapins aura lieu vendredi 18 janvier à 19 h sur le parking de l'église, préparation du vin chaud le 17/01

○ Crémation des sapins

Nettoyage de Printemps prévu le 30 mars 2019 – RDV à 9 h à l'Eglise

○ Dossier en cours chez Me Criqui

Le dossier concernant l'acquisition des parcelles pour la voirie : rue des Tilleuls, Hameau du Geroldseck et Hammer n'est toujours pas acté, les membres du Conseil Municipal charge M. le

Maire de reprendre contact avec Me Criqui qui a ce dossier depuis plus d'un an car les propriétaires nous relancent.

Le présent procès-verbal comportant les points 1 à 2 est signé par les membres présents :

STENGEL	Marcel	Maire	
BLAES	Odile	Adjointe	
KISTER	Bruno	Adjoint	
HEINTZ	Pascal	conseiller	
SALI	Cédric	conseiller	
JEANMOUGIN	Isabelle	conseillère	
MORGENTHALER	Paul	conseiller	
KILHOFFER	Elly	conseillère	
BUCHHEL	Caroline	conseillère	